

Lieusaint active son plan « Fortes chaleurs »

Face à la hausse des températures et des événements climatiques dans les prochaines années, la ville de Lieusaint agit et a mis en place, depuis le 1^{er} juin 2026, des climatiseurs dans ses établissements scolaires et bâtiments administratifs, en complément du matériel déjà en place. Une installation qui s'inscrit dans le plan fortes chaleurs de la commune.



■ Priorité aux écoles

À Lieusaint, les enfants sont la priorité en matière de fortes chaleurs. Si les écoles disposaient déjà de salles climatisées au niveau des accueils de loisirs (ALSH) et des salles de motricité, ce sont désormais de nouveaux climatiseurs mobiles ou fixes qui sont installés dans des espaces stratégiques : les salles de restauration et les dortoirs. Des lieux où les enfants sont particulièrement vulnérables aux pics de chaleur et qui permettront un accueil sécurisé en cas de canicule.

Lorsque les températures augmentent, les équipes enseignantes sont invitées à utiliser ces salles climatisées pour assurer le bon déroulement de la journée dans les meilleures conditions possibles.

La Maison de la petite enfance ainsi que la Maison médicale de la rue de Paris bénéficient également de l'installation de nouveaux équipements.

■ Un plan global d'adaptation aux fortes chaleurs

Ces installations s'inscrivent dans un plan « Fortes chaleurs » plus large, mis en place par la municipalité pour accompagner l'adaptation au changement climatique. Au-delà de la climatisation, ce plan prévoit un ensemble de mesures pouvant être déclenchées en fonction des conditions météorologiques : aération nocturne des bâtiments, fermeture systématique des volets, installation de brumisateurs et de jeux d'eau en extérieur. Le service de restauration scolaire peut également adapter ses menus en proposant des repas froids le midi.

Face aux fortes chaleurs, Lieusaint prend soin de la santé et de la sécurité de l'ensemble de ses habitants.